



IUT Grand Ouest Normandie – Département Informatique
2^e année de DUT

FICHE DE LECTURE d'un mémoire universitaire de conduite de projet

Il s'agit d'examiner avec attention un mémoire universitaire de conduite de projet de manière à :

1. répertorier les erreurs, les lacunes, les imprécisions... à transmettre au groupe de projet concerné qui devra procéder aux corrections de manière rigoureuse et exhaustive, si ces commentaires s'avèrent pertinents ;
2. souligner les qualités, tant pour la forme que pour le contenu, du mémoire ;
3. comparer son propre mémoire avec un autre mémoire similaire afin de permettre une mise en perspective du travail accompli et une nouvelle réflexion (cette lecture d'un autre mémoire peut conduire à modifier son propre mémoire).

La lecture attentive d'un mémoire doit conduire à la constitution d'une fiche de lecture détaillée et claire, sans pour autant être exhaustive car il s'agirait alors d'un travail pénible et chronophage.

Il est recommandé de se répartir la tâche avec, par exemple :

- un lecteur de la couverture (1^{re} et 4^e), et des liminaires dont le sommaire ;
- un lecteur de l'introduction, de la conclusion et de la 1^{re} partie du développement du mémoire ;
- un lecteur des 2^e et 3^e parties (si cette 3^e partie existe) du développement du mémoire ;
- un lecteur de la bibliographie et des annexes (y compris la table des annexes), avec la vérification des appels dans le corps du mémoire.

Chaque lecteur doit relever les défauts et les qualités de la partie prise en charge selon deux axes :

1. la forme du mémoire : le respect des normes universitaires et la lisibilité ;
2. le contenu du mémoire : la cohérence et la pertinence.

Remarque : les lecteurs du mémoire n'ont pas pour mission de corriger toutes les erreurs orthographiques et syntaxiques, mais de les pointer globalement et d'être capables de les quantifier approximativement (quelques erreurs à environ x erreurs par page).

FICHE DE LECTURE
du mémoire de conduite de projet 2A
établie par [NOMS et Prénoms des lecteurs], et transmise le [date]

Intitulé du projet :

Identité des membres du groupe de projet :

1. La forme du mémoire

- **Le respect des normes de présentation** (cf Document *Méthodologie des mémoires et des soutenances universitaires* + COURS M4203) :
- **Couverture** : 1^{re} de couverture informative et complète ; 4^e de couverture avec résumés et mots-clés en Français et en Anglais (cette 4^e de couverture peut être placée dans les liminaires, entre la page de titre et la page de remerciements dans ce cas) ;
- **Liminaires** : page de garde ; page de titre ; remerciements ; sommaire ; tables diverses ; glossaire / lexique ;
- **Corps du mémoire** : introduction ; développement ; conclusion ; introductions / conclusions partielles et transitions ; renvois et notes de bas de page ;
- **Visuels** : illustration du mémoire avec des graphiques, photographies, schémas... informatifs, titrés, légendés et systématiquement introduits et commentés ;
- **Appareil de référence** : bibliographie ; annexes numérotées, titrées et paginées, précédées d'une table ;
- **Respect du volume de pages indiqué** (20 à 30 pages pour le corps du mémoire sauf exception).
- **La lisibilité** :
- **Langue** : orthographe, syntaxe, vocabulaire, ponctuation ;
- **Adaptation du discours au destinataire** : registre de langue et niveau de discours adéquats ;
- **Mise en page et typographie** : pagination continue (compte à partir de la page de garde, mais visible à partir du sommaire), titres des différentes parties et hiérarchisés (parties, sous-parties, chapitres, et éventuellement sous-chapitres), paragraphes, alinéas, interlignage, sauts de ligne, marges, justification du texte, polices et tailles de caractères, usage de procédés typographiques (majuscules, gras, italique, couleurs...) ;
- **Qualité des visuels** : illustration du mémoire avec des graphiques, photographies, schémas... bien présentés, lisibles, et même esthétiques.

2. Le contenu du mémoire

- **La cohérence** :
- **Plan** : logique et articulé autour de l'action menée tout au long du projet accompli, comportant des titres de parties/sous-parties/chapitres... explicites et significatifs du contenu de ces parties/sous-parties/chapitres... ;
- **Logique du discours** (dont usage des articulations logiques comme la cause, la conséquence...) ;
- **Introduction** qui présente l'organisation représentée par le commanditaire, définit la conduite de projet, énonce la problématique (sauf exception), et annonce le plan ;
- **Conclusion** qui résume la conduite de projet, et dresse un bilan personnel et professionnel de l'action menée et analysée (enrichissement concernant les connaissances et les compétences techniques, intellectuelles, humaines..., et éventuellement évolution du projet personnel et professionnel de chaque membre du groupe de projet).
- **La pertinence** :
- **Caractère globalement analytique du propos** (et non narratif ni monographique) : prise de distance par rapport à l'action menée et analyse (démarche d'analyse et de réflexion avec les choix opérés et les stratégies de résolution de problèmes mises en œuvre, mais aussi utilisation d'outils appropriés et développement des compétences, en informatique notamment) ;
- **Problématisation autour de la mission à effectuer** [sauf cas particulier, en accord avec les tuteurs] ;
- **Capacité à présenter l'existant, puis le projet ou la mission** : présentation appropriée de l'organisation représentée par le commanditaire (clarté et validité des informations), des ressources techniques, de l'environnement économique et des antécédents du problème qui légitiment le projet ou la mission par rapport à l'existant ;
- **Qualité de la réflexion** : travail de conception préliminaire sur cahier des charges et hypothèses de travail ; mise en évidence des arbitrages, des ressources et des contraintes, et de la pensée qui soutient l'action ; capacité à faire un bilan, à prendre du recul, à analyser des résultats ;
- **Recours pertinent à des connaissances, des compétences et des outils universitaires** : établir des liens entre les études universitaires et les missions professionnelles, et inscrire les supports documentaires théoriques et conceptuels dans la bibliographie.